



COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
CLERMONTAIS

aise

Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève

Extrait du registre des délibérations

Communauté de communes du Clermontais

Date de la convocation	17 Mai 2018	Séance du : 30 Mai 2018
	Votes : 40	L'An Deux Mille dix-huit, le 30 Mai à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 30	Pour : 40	
Absents : 5	Contre : 0	
Représentés : 10	Abstention : 0	

Étaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), Mme Françoise POBEL (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Alain BLANQUER (Lieuranc Cabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Audrey GUERIN (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Christian BILHAC (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Eric VIDAL (Villeneuve)

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Maryse FABRE (Canet) représentée par M. Claude REVEL (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet) représentée par M. Michel SABATIER (Canet), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault) représenté par M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault) représentée par M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste) représenté par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Serge DIDELET (Mourèze) représenté par Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan)

Absents : M. Marc FAVIER (Canet), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Jean COSTES (Salasc)

Objet : Action « Référent Justice » au sein de la mission Locale Jeunes – Aide financière de la Communauté de communes

Monsieur VALERO rappelle aux membres du Conseil communautaire que la Mission Locale Jeunes (MLJ) a lancé en 2016, une action expérimentale de « Conseiller – Référent Justice » visant à renforcer l'accompagnement vers l'insertion des jeunes placés sous mesure judiciaire (16 – 25 ans) suivi par les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) et de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

Cette action, prolongée sur toute l'année 2018, est confiée à une conseillère de la MLJ, qui assure ainsi un rôle d'interface entre les différentes structures et institutions, avec l'objectif d'une diminution du taux de récidive, de réincarcération du public concerné grâce à un accompagnement individualisé et renforcé.

Monsieur VALERO précise qu'un comité de pilotage animé par la sous-préfecture de Lodève regroupe la MJL Coeur d'Hérault, le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de LODEVE, les conseils intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) du Clermontais et de Gignac – Saint André de Sangonis – Aniane, le SPIP et la PJJ.

La Mission Locale Jeunes du Coeur d'Hérault sollicite la Communauté de communes du Clermontais pour un cofinancement de cette action pour l'année 2018, à hauteur de 1 500 euros, pour un total de dépenses de 29 100 euros.

Considérant l'avis favorable émis par la commission moyens généraux réunie le 23 Mai 2018 sur cette proposition.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur VALERO, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE au titre de l'année 2018, un cofinancement de l'Action « Référent Justice » au sein de la Mission Locale Jeunes, à hauteur de 1 500 euros.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX